



**MOTION
TO ENTER
GUILTY
PLEA**

**REQUÊTE DE
PLAIDOYER
DE
CULPABILITÉ**

Affaire n° _____
Cour _____
Comté _____
Division _____

COMMONWEALTH DU KENTUCKY

PLAIGNANT

OPPOSÉ À

DÉFENDEUR

Le défendeur, en personne, assisté par un avocat, demande respectueusement à cette Cour de l'autoriser à retirer son ancien plaidoyer de « **NON-CULPABILITÉ** » et à plaider « **COUPABLE** » comme indiqué ci-dessous. À l'appui de cette requête, le défendeur déclare ce qui suit :

1. Mon nom complet est le suivant : _____.
Je suis la personne nommée dans l'acte d'accusation.

2. En ce moment, mon jugement n'est altéré ni par la drogue, ni par l'alcool, ni par des médicaments.

3. J'ai examiné une copie de l'acte d'accusation et j'ai fait part à mon avocat de tous les faits dont j'ai connaissance concernant les accusations portées contre moi. Je pense qu'il est pleinement informé de mon cas. Nous avons pleinement discuté, et je comprends les charges et toutes les défenses possibles.

4. **Je comprends que je peux plaider « NON COUPABLE » ou « COUPABLE » à toute accusation portée contre moi.**

5. **Je comprends également que la Constitution me garantit les droits suivants :**

- (a) **Le droit de ne pas témoigner contre moi-même ;**
- (b) **Le droit à un procès rapide et public devant un jury, au cours duquel je serais représenté par un avocat et au cours duquel le Commonwealth devrait prouver ma culpabilité au-delà de tout doute raisonnable ;**
- (c) **Le droit de confronter et de contre-interroger tous les témoins appelés à témoigner contre moi ;**
- (d) **Le droit de produire toute preuve, y compris la présence de témoins, en ma faveur ;**
- (e) **Le droit de faire appel de ma condamnation devant une juridiction supérieure .**

Je comprends que si je plaide « COUPABLE », je renonce à ces droits.

6. Je comprends que si je plaide « **COUPABLE** », la Cour peut imposer n'importe quelle peine comprise dans la fourchette prévue par la loi et que, bien qu'elle puisse prendre en compte la recommandation du Commonwealth, la Cour peut la rejeter. Les fourchettes de peines légales sont indiquées dans le document ci-joint intitulé « Offre du Commonwealth sur un plaidoyer de culpabilité (AOC-491.1) » que j'ai examiné et signé.

7. Je comprends que si la Cour rejette l'accord sur le plaidoyer, elle doit m'en informer. Dans ce cas, je peux soit persister dans mon plaidoyer de culpabilité et éventuellement subir un traitement plus sévère que celui que j'ai négocié, soit retirer mon plaidoyer de culpabilité et engager un procès. Je comprends également que la Cour ne doit pas imposer une peine pour un crime, autre qu'un crime capital, sans ordonner auparavant une enquête présentencielle. La Cour examinera un rapport écrit de l'enquête présentencielle avant de m'informer si elle accepte l'accord sur le plaidoyer.

8. En échange de mon plaidoyer de culpabilité, le Commonwealth a accepté de recommander à la Cour la ou les peines énoncées dans l'« Offre du Commonwealth sur un plaidoyer de culpabilité » ci-jointe. En dehors de cette recommandation, personne, y compris mon avocat, ne m'a promis un autre avantage en échange de mon plaidoyer de culpabilité et personne ne m'a forcé ou menacé à plaider « **COUPABLE.** »

9. Parce que je suis **COUPABLE** et que je ne clame pas mon innocence, je souhaite plaider « **COUPABLE** » sur la base de l'« Offre du Commonwealth sur un plaidoyer de culpabilité » ci-jointe.

10. Je déclare que mon plaidoyer de « **CULPABILITÉ** » a été formulé librement, en toute connaissance de cause, en toute intelligence et volontairement ; que j'ai été représenté par un avocat ; que mon avocat m'a expliqué en détail mes droits constitutionnels, ainsi que les charges qui pèsent contre moi et toute défense à leur égard ; et que je comprends la nature de cette procédure et toutes les questions contenues dans ce document.

11. Je comprends que si je suis reconnu coupable d'une infraction liée à la méthamphétamine ou d'une infraction liée à l'ammoniac anhydre visée par les dispositions des chapitres 218A, 250 ou 514 du KRS, il me sera interdit de posséder de l'éphédrine, de la pseudoéphédrine, de la phénylpropanolamine, leurs sels ou isomères optiques, ou des sels d'isomères optiques, jusqu'à cinq ans après ma condamnation, ma sortie de prison ou ma libération de probation, de probation-choc, sur parole ou toute autre forme de libération conditionnelle, selon la dernière éventualité. KRS 218A.1446.

12. Je comprends qu'une condamnation pour tout degré de viol, de sodomie, d'abus sexuel ou de harcèlement constitue une demande d'ordonnance de protection interpersonnelle émise en vertu du chapitre 456 du KRS et peut entraîner l'émission d'une telle ordonnance.

13. Je comprends que si je suis condamné pour une **infraction grave** en vertu du KRS, un échantillon de mon ADN sera prélevé par le personnel autorisé conformément aux dispositions du KRS 17.170.

14. Je comprends que les charges pour lesquelles je suis condamné aujourd'hui peuvent faire l'objet d'une radiation conformément au chapitre 431 du KRS.

15. Je comprends qu'en raison de ma condamnation aujourd'hui, **je peux être soumis à des peines plus lourdes si je suis reconnu coupable et/ou condamné pour d'autres infractions pénales.** Je comprends que si je ne suis pas un citoyen des États-Unis, je peux faire l'objet d'une expulsion conformément aux lois et règlements régissant le Service de l'Immigration et de la Naturalisation des États-Unis. Je comprends complètement les termes de ce plaidoyer et toutes les obligations qui me sont imposées par ses termes.

Signé en audience publique en présence de mon avocat ce _____, 2_____.

Signature du défendeur

CERTIFICAT D'AVOCAT

1. Pour autant que je sache, le défendeur comprend les allégations contenues dans l'acte d'accusation et/ou tout amendement à celui-ci. J'ai discuté en détail avec le défendeur les charges et les défenses possibles et je crois qu'il comprend parfaitement les charges et les défenses possibles. J'ai examiné avec le défendeur l'« Offre du Commonwealth sur un plaidoyer de culpabilité » ci-jointe ainsi que la « Requête de plaidoyer de culpabilité » qui précède, et je crois qu'il a compris ces documents.
2. Pour autant que je sache, son plaidoyer de « **CULPABILITÉ** » a été formulé librement, en toute connaissance de cause, en toute intelligence et volontairement. J'ai expliqué en détail au défendeur ses droits constitutionnels et je pense qu'il les a compris.
3. Le plaidoyer de « CULPABILITÉ » formulé par le défendeur est conforme aux conseils que je lui ai prodigués, et je recommande à la Cour de l'accepter.

Signé par moi en audience publique en présence du défendeur ce _____, 2_____.

Avocat du défendeur